

Association Pour la Médiation Familiale

Le médiateur familial s'emploie à se distancier tant de l'origine de la demande (spontanée, judiciaire) que des motifs initiaux énoncés, pour accueillir chaque personne dans son humanité, ses mots et la vision de son rapport à l'autre.

Sa posture de tiers le conduit à sortir de la logique de la dualité et de l'expertise, pour permettre à chaque individu de réintégrer une capacité réflexive sur sa réalité, de s'ouvrir à la rencontre.

L'analyse des pratiques ou la supervision, essentielles, permettent aux praticiens de se concentrer sur le processus de médiation familiale plutôt que sur l'objet de la demande.

Les médiateurs familiaux de l'APMF, au sein d'instances nationales (Commission Edition, Chantiers APMF, Groupe de travail sur l'éthique de la médiation familiale...) et d'instances régionales (réunions, journées d'étude...), participent à une veille active pour continuer de faire valoir une pratique éthique de médiation familiale. Ils explorent les enjeux de la profession : la rencontre, le langage des mots et des émotions, la coopération interprofessionnelle, la place de l'enfant, le contexte judiciaire, les écrits... participant ainsi au développement de la médiation familiale.

L'APMF constitue aussi un observatoire réel et pertinent des évolutions et des transformations de la famille.

Cette réédition de notre livret invite à nouveau le lecteur à s'interroger de manière ouverte sur son propre art de faire...

Paris, le 1er septembre 2014
Audrey RINGOT
Présidente de l'APMF

7€

Pratique éthique

de médiation familiale



Association Pour La Médiation Familiale
11 rue Beccaria - 75012 Paris

Courriel : contact@apmf.fr
<http://www.apmf.fr/>

